

ODDO BHF Métropole Sélection

31 MARS 2023

D - Eur | Actions Fondamentales - Value - Europe

| | | | |
|--------------------|----------------|----------------------------------|---------------------------------------|
| Actif net du fonds | 291 M€ | Catégorie Morningstar™: | ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ |
| Valeur liquidative | 276,34€ | Actions Europe Gdes Cap. "Value" | Echelle de risque et de rendement (1) |
| Evolution vs M-1 | -11,76€ | ★★ Notation au 28/02/2023 | 6 8 9 |
| | | Notation au 28/02/2023 | Classification SFDR |

Pays dans lesquels le fonds est autorisé à la commercialisation auprès du grand public :

FR CHE DEU BEL SWE



Le label ISR ci-dessus mentionné est valable exclusivement au sein de l'UE.

GÉRANTS

Ingrid TRAWINSKI, Cédric HERENG, Jérémy GAUDICHON, Fredrik BERENHOLT, Markus MAUS, Thibault MOUREU

SOCIÉTÉ DE GESTION

ODDO BHF Asset Management SAS

CARACTÉRISTIQUES

Indicateur de référence : 100,00% Stoxx Europe large 200 NR

Durée d'investissement conseillée : 5 ans

Date de création de la part (1ère VL) : 10/01/2011

Date de création du fonds : 29/11/2002

| | |
|---|--|
| Statut juridique | Compartiment de la SICAV ODDO BHF |
| Code ISIN | FR0010988766 |
| Code Bloomberg | METSELR FP |
| Devise | Euro |
| Affectation des résultats | Distribution |
| Souscription minimale (initiale) | 1 Part |
| Souscription minimale ultérieure | 1e-005 Part |
| Société de gestion (par délégation) | METROPOLE Gestion |
| Souscriptions / Rachats | 11h15 à J |
| Fréquence de valorisation | Quotidienne |
| Pays de domiciliation | France |
| Frais de gestion fixes | 1,50% maximum TTC de l'actif net hors OPCVM ODDO BHF |
| Commission de surperformance | n/a |
| Commission de souscription | 4 % (maximum) |
| Commission de rachat | Néant |
| Frais courants | 1.55 % |
| Commission de mouvement perçue par la société de gestion | Néant |

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie utilisée consiste, à sélectionner les sociétés les mieux notées sur des critères ESG en réduisant l'univers d'investissement par une méthodologie de notation « Best-in-class » / « Best effort » des sociétés de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège, puis à procéder à la sélection de valeurs décotées, au travers d'une analyse financière rigoureuse, de la connaissance des équipes dirigeantes, ainsi que de la détection d'un ou de deux catalyseurs propres à réduire la décote dans un délai de 18 à 24 mois.

Performances annuelles nettes depuis 5 ans (en glissement sur 12 mois)

| | du | 29/03/2018 | 29/03/2019 | 31/03/2020 | 31/03/2021 | 31/03/2022 |
|-------------------------|----|--------------|---------------|--------------|-------------|-------------|
| | au | 29/03/2019 | 31/03/2020 | 31/03/2021 | 31/03/2022 | 31/03/2023 |
| FONDS | | -8,5% | -28,3% | 52,4% | 1,8% | 8,1% |
| Indicateur de référence | | 6,2% | -11,9% | 33,4% | 10,9% | 5,4% |

Performances calendaires (du 01 janvier au 31 décembre)

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| FONDS | -18,4% | 14,7% | -8,2% | 21,6% | -6,0% |
| Indicateur de référence | -10,5% | 26,7% | -3,1% | 26,2% | -7,9% |

Performances nettes cumulées et annualisées

| | Performances annualisées | | | Performances cumulées | | | | | |
|-------------------------|--------------------------|-------------|-------------|-----------------------|---------------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| | 3 ans | 5 ans | 10 ans | 1 mois | Début d'année | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
| FONDS | 18,8% | 1,9% | 4,0% | -4,1% | 9,5% | 8,1% | 67,8% | 10,1% | 47,9% |
| Indicateur de référence | 15,9% | 7,8% | 7,3% | 0,2% | 8,7% | 5,4% | 55,8% | 45,6% | 101,5% |

Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

| Mesure de risque | 3 ans | 5 ans |
|--------------------------------|-------|-------|
| Ratio de Sharpe | 0,82 | 0,09 |
| Ratio d'information | 0,21 | -0,53 |
| Tracking Error (%) | 12,89 | 11,05 |
| Bêta | 1,29 | 1,24 |
| Coefficient de corrélation (%) | 87,15 | 90,72 |
| Alpha de Jensen (%) | -2,29 | -7,76 |

Le compartiment est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE SELECTION créé le 29/11/2002. La part A créée le 29/11/2002 est devenue la catégorie d'action A le 31/03/2017.

*La signification des indicateurs utilisés est disponible en téléchargement sur www.am.oddo-bhf.com dans la rubrique « Informations Réglementaires ». | Sources : ODDO BHF AM SAS, Bloomberg, Morningstar®

Sustainalytics fournit une analyse au niveau de l'entreprise, utilisée dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

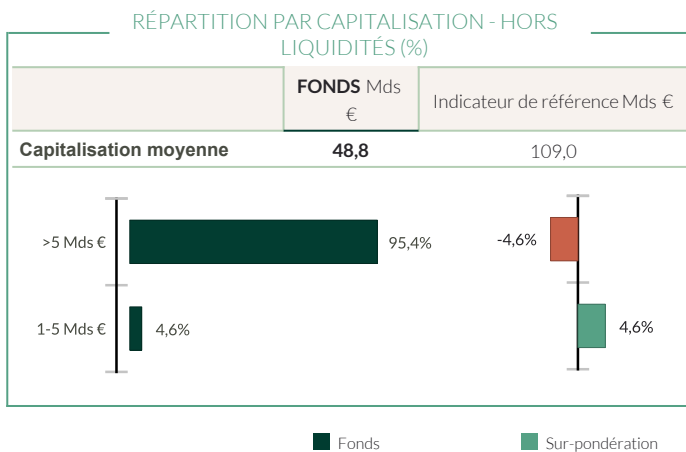
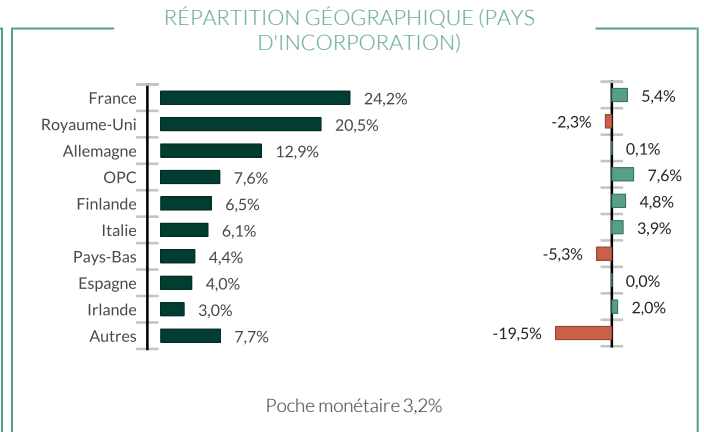
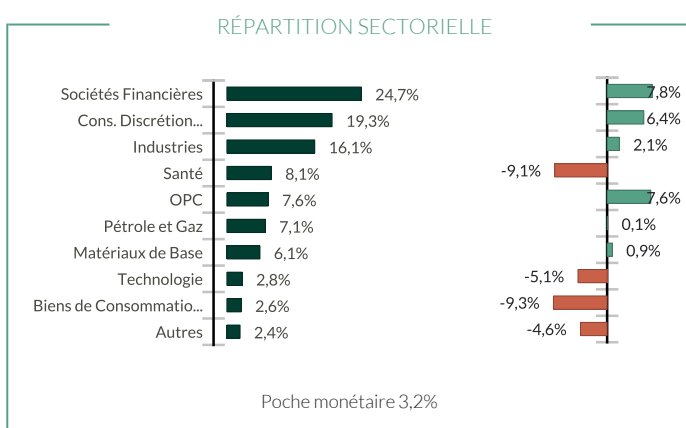
(1) L'échelle de risque/rendement dans une plage allant de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). Cet indicateur n'est pas constant et changera en fonction du profil de risque/rendement du fonds. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur de risque et de rendement, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. L'atteinte des objectifs de gestion en terme de risque et de rendement ne peut être garantie.

ODDO BHF Métropole Sélection

31 MARS 2023

D - Eur | Actions Fondamentales - Value - Europe

| Volatilité annualisée | | | | |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
| FONDS | 19,0% | 24,4% | 24,3% | 20,5% |
| Indicateur de référence | 15,7% | 16,4% | 17,8% | 16,4% |



| Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€) | | |
|--|---------------|-------------------------|
| | FONDS | Indicateur de référence |
| Intensité carbone pondérée | 195,9 | 121,9 |
| Taux de couverture | 100,0% | 100,0% |

Source MSCI. nous retenons les scopes 1 (émissions directes) et 2 (émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur) pour le calcul de l'intensité carbone, exprimée en tonnes équivalent CO2 par million d'euro de chiffres d'affaires. Le cash et autres produits dérivés ne sont pas couverts.
Méthodologie de calcul de l'intensité carbone : voir les détails dans la page 4

■ Fonds ■ Sur-pondération ■ Sous-pondération par rapport à l'indice

Principales lignes du portefeuille

| | Poids dans le fonds (%) | Poids dans l'indicateur de référence (%) | Pays | Secteur | Notation ESG |
|--------------------|-------------------------|--|-------------|----------------------|--------------|
| Banco Santander Sa | 3,99 | 0,72 | Espagne | Sociétés Financières | AAA |
| Totalenergies Se | 3,88 | 1,70 | France | Pétrole et Gaz | A+ |
| Axa Sa | 3,38 | 0,70 | France | Sociétés Financières | AA+ |
| Sanofi | 3,31 | 1,44 | France | Santé | AAA+ |
| Intesa Sanpaolo | 3,26 | 0,50 | Italie | Sociétés Financières | AAA+ |
| Bnp Paribas | 3,25 | 0,79 | France | Sociétés Financières | AAA+ |
| Gsk Plc | 3,20 | 0,84 | Royaume-Uni | Santé | AAA+ |
| Bp Plc | 3,17 | 1,38 | Royaume-Uni | Pétrole et Gaz | AAA |
| Crh Plc | 3,01 | 0,44 | Irlande | Industries | AAA- |
| Pearson Plc | 2,97 | | Royaume-Uni | Cons. Discrétion... | AAA+ |

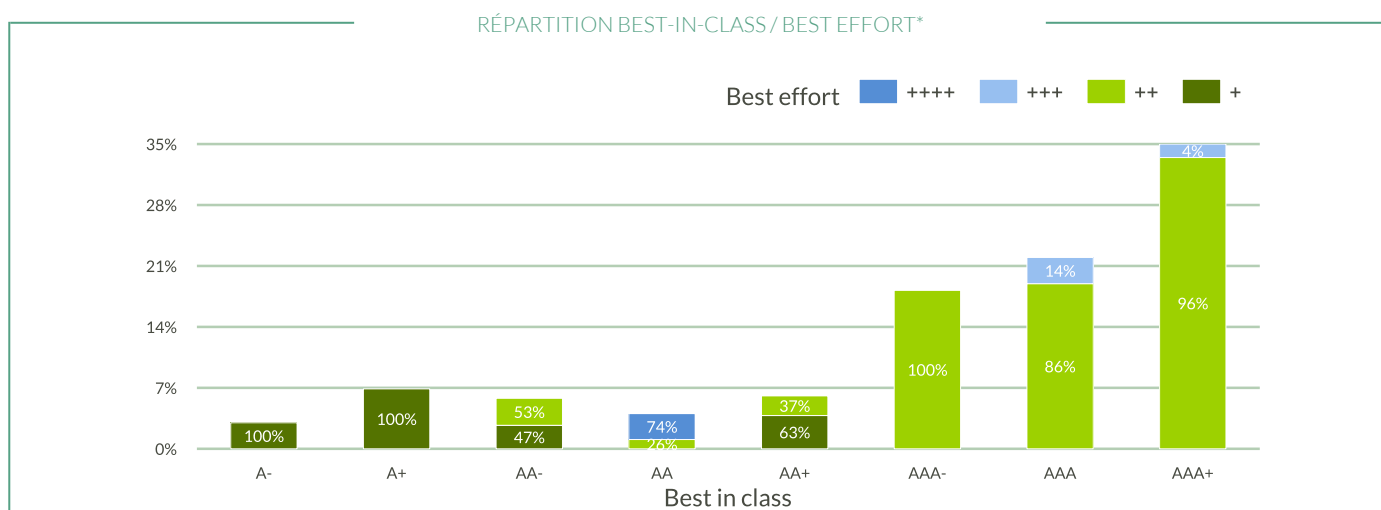
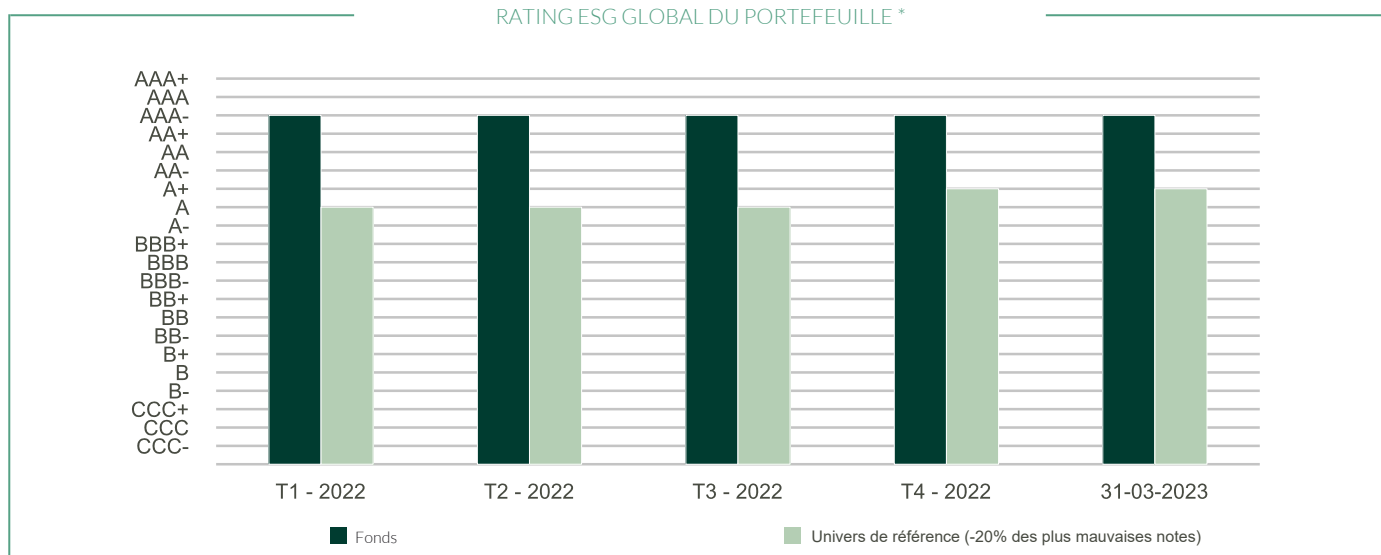
Nombre de lignes **37**

ODDO BHF Métropole Sélection

31 MARS 2023

D - Eur | Actions Fondamentales - Value - Europe

REPORTING INVESTISSEMENT DURABLE - GENERAL



| Indicateurs d'impact ESG** | | | | |
|------------------------------------|-------|--------------------|-------------|--------------------|
| | FONDS | Taux de couverture | Univers ESG | Taux de couverture |
| Femmes au Conseil d'administration | 40,2% | 100,0% | 31,4% | 99,7% |
| Indépendance des administrateurs | 72,7% | 100,0% | 55,3% | 99,7% |

* : le poids des titres couverts est rebasé à 100

** Source : Refinitiv

ODDO BHF Métropole Sélection

31 MARS 2023

D - Eur | *Actions Fondamentales - Value - Europe*

REPORTING INVESTISSEMENT DURABLE – MÉTHODOLOGIE

Notre démarche d'analyse ESG se base sur une approche multisectorielle, Best-in-class / Best effort qui incite les sociétés à s'améliorer sur les trois grands thèmes extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'approche « Best-in-class » consiste à sélectionner les sociétés européennes meilleures que la moyenne des entreprises de leur secteur sur les critères ESG. L'échelle de notation « Best-in-class » va de AAA+ CCC-.

L'approche « Best effort » consiste à sélectionner les sociétés européennes qui ont réalisé des efforts de développement sur les enjeux ESG. L'échelle de notation « Best effort » va de 5 à 1 étoiles.

Nous sélectionnons des valeurs :

- en éliminant des sociétés faisant l'objet de notre politique d'exclusion ;
- présentant une forte conviction extra-financière : les sociétés supérieures ou égales à BBB- (investment grade) peuvent être choisies sans condition de Best effort ; les sociétés avec une note inférieure ou égale à BB+ peuvent être choisies sous condition d'une note Best effort +++ minimum; les sociétés de la catégorie CCC sont exclues ;
- présentant une décote par rapport à leur valeur industrielle ;
- présentant une santé financière en adéquation avec leur activité et le cycle économique.

METROPOLE Gestion applique une politique d'exclusion normative (exclusion d'entreprises qui ne respectent pas certains standards internationaux (armes chimiques, mines antipersonnel, violation des principes du Global Compact...)) et sectorielle (exclusion totale ou partielle de secteurs ou d'activités basées sur des considérations éthiques (tabac, jeux d'argent, armement, Divertissement pour adultes / pornographie, charbon...)).

Notre processus de gestion Value Responsable prévoit de maintenir pour le portefeuille une note ESG globale supérieure au rating ESG global de l'univers de référence dont on retire 20% des titres les moins bien notés.

Le rating ESG global du portefeuille est calculé en moyenne pondérée.

L'empreinte carbone est calculée en tonne équivalent CO2 par an et millions d'euros de chiffre d'affaires. Le périmètre de calcul intègre les émissions de scope 1 et scope 2.

Le scope 1 (émissions directes) regroupe les émissions de gaz à effet de serre (GES) directement liées à la fabrication d'un produit. Par exemple, si la fabrication du produit a nécessité l'utilisation de pétrole, la combustion de carburant, ou si la production du produit a engendré des émissions de CO2 ou de méthane, toutes ces émissions sont comptabilisées dans le scope 1.

Le scope 2 (émissions indirectes) regroupe les émissions de GES liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (telle que l'électricité utilisée pour alimenter les usines où le produit est conçu).

Dans le cadre du label ISR, le fonds a défini deux indicateurs d'impact à surperformer par rapport à son univers ESG de référence. Il s'agit des indicateurs suivants :

Pourcentage de femmes au sein du conseil d'administration

Nombre de membres indépendants dans le conseil d'administration

Méthodologie de calcul de l'intensité carbone : Nous avons mis à jour notre méthodologie de calcul de l'intensité carbone.

À compter du 31 janvier 2023, lorsque les données carbone reportées des entreprises ne sont pas disponibles ou incohérentes, des données carbone estimées sont utilisées.

Les estimations sont obtenues en calculant une moyenne sectorielle des émissions scope 1 et 2 rapportées aux revenus des entreprises.

ODDO BHF Métropole Sélection

31 MARS 2023

D - Eur | Actions Fondamentales - Value - Europe

COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

Au cours du mois de mars, les faillites soudaines des banques SVB aux Etats-Unis et Crédit Suisse en Europe ont déclenché un véritable vent de panique sur les marchés actions mondiaux. Malgré l'intervention des autorités pour éviter tout risque de contagion, la crise bancaire a ravivé les craintes de récession et déclenché une rotation sectorielle de grande ampleur sur les marchés actions. Les valeurs financières, l'immobilier et l'énergie ont enregistré les plus fortes baisses. Les investisseurs se sont réfugiés vers les secteurs du luxe, de la technologie et de la santé qui ont progressé sur le mois.

Le compartiment METROPOLE Selection a sous-performé son indice de référence au cours du mois. Il a été pénalisé par la baisse des valeurs cycliques et des valeurs financières en particulier. Les titres BNP Paribas, ING et Banco Santander sont les plus forts contributeurs négatifs à la performance sur le mois. A l'inverse, les titres Sanofi, CRH et AB Inbev sont les trois meilleurs contributeurs à la performance. Cette période de turbulences ne nous a pas conduit à changer la structure du portefeuille au cours du mois. Les valeurs cycliques détenues en portefeuille affichent une valorisation de bas de cycle et disposent de bilans suffisamment solides pour affronter une nouvelle récession. C'est précisément le cas des valeurs bancaires que nous détenons. Elles affichent une rentabilité robuste qui s'améliore par la hausse des taux d'intérêt, un haut niveau de liquidité, des ratios prudentiels bien au-dessus des exigences réglementaires et une décote de valorisation qui intègre un scénario de récession. Nous avons néanmoins cédé le titre Grifols dont l'endettement et les déficits de gouvernance ne sont plus compatibles avec nos critères de sélection.

Sur le plan ESG, le portefeuille conserve une notation AAA- à fin mars.

CLASSIFICATION SFDR

Le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est un ensemble de règles européennes visant à rendre le profil de durabilité des fonds transparent, plus comparable et davantage compréhensible par les investisseurs finaux. Article 6 : L'équipe de gestion ne prend pas en compte les risques de durabilité ou les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité dans le processus de décision d'investissement. Article 8 : L'équipe de gestion traite les risques de durabilité en intégrant des critères ESG (Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance) dans son processus de décision d'investissement. Article 9 : L'équipe de gestion suit un objectif d'investissement durable strict qui contribue de manière significative aux défis de la transition écologique, et traite les risques de durabilité par le biais de notations fournies par le fournisseur externe de données ESG de la société de gestion.

RISQUES:

Les risques auxquels le fonds est exposé sont les suivants : risque de perte en capital, risque actions, risque de taux, risque de crédit, risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations, risques liés à l'utilisation de surexposition, risque de change lié aux catégories d'actions libellées dans une devise autre que celle du compartiment, risque de change propre à la catégorie d'actions USD Hedged, risque de contrepartie propre à la catégorie d'actions USD Hedged, risque de change au niveau du compartiment, risque de durabilité

AVERTISSEMENT

Ce document est établi par ODDO BHF Asset Management SAS. L'investisseur potentiel doit consulter un conseiller en investissement avant de souscrire dans le fonds. L'investisseur est informé que le fonds présente un risque de perte en capital, mais aussi un certain nombre de risques liés aux instruments/stratégies en portefeuille. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement prendre connaissance du Document d'information clé (DIC) ou du prospectus de l'OPC pour une présentation exacte des risques encourus et de l'ensemble des frais. La valeur de l'investissement peut évoluer tant à la hausse qu'à la baisse et peut ne pas lui être intégralement restituée. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. ODDO BHF Asset Management SAS ne saurait également être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Les informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modifications à tout moment sans avis préalable. Les opinions émises dans ce document correspondent à nos anticipations de marché au moment de la publication du document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de ODDO BHF Asset Management SAS. Les valeurs liquidatives affichées sur le présent document le sont à titre indicatif uniquement. Seule la valeur liquidative inscrite sur l'avis d'opéré et les relevés de titres fait foi. La souscription et le rachat des OPC s'effectuent à valeur liquidative inconnue.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible gratuitement sous forme électronique en anglais sur le site web à l'adresse suivante : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_non_professionnel/infos_reglementaire. Le fonds peut avoir été autorisé à la distribution dans différents Etats membres de l'UE. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions qu'elle a prises pour la distribution des parts du fonds conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Le DIC (DEU, FR, GB, SWD) et le prospectus (FR, GB) sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF Asset Management SAS sur am.oddo-bhf.com ou auprès des distributeurs autorisés. Le rapport annuel ainsi que le rapport semestriel sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF Asset Management SAS ou sur le site Internet am.oddo-bhf.com.

La politique de traitement des réclamations est disponible sur notre site Internet am.oddo-bhf.com dans la rubrique informations réglementaires. Les réclamations clients peuvent être adressées en premier lieu à la messagerie suivante : service_client@oddo-bhf.com ou directement au Service de Médiation pour le consommateur : <http://mediationconsommateur.be>. Le fonds est autorisé à la commercialisation en Suisse. Le DIC, le prospectus ainsi que le rapport annuel et le rapport semestriel pour la Suisse du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant CACEIS Switzerland SA, route de Signy 35 CH 1260 Nyon. L'agent payeur en Suisse est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon, route de Signy 35 CH 1260 Nyon.

Bien qu'ODDO BHF Asset Management et ses fournisseurs d'informations, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les "Parties ESG"), obtiennent des informations (les "Informations") de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les Informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante de tout instrument ou produit financier ou indice. En outre, aucune des informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes de bénéfices), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages. ©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation.